

ALLEGRIA

ECOLE INTERNATIONALE DE MUSIQUE

Numéro de Siret : 488 226 283 00031 – SARL au capital de 3000 €.

Siège social : 5 rue Greffulhe. 75008 PARIS

contact@ecoledemusiqueallegria.eu / www.ecoledemusiqueallegria.eu

Téléphone : 01 46 37 32 24 / 06 17 77 15 32

FICHE D'INSCRIPTION POUR LA SAISON 2018 – 2019 (septembre à juillet)

COURS COLLECTIFS – Neuilly/Seine

NUMERO D'INSCRIPTION :

FRAIS D'INSCRIPTION ANNUELS : **120€ TTC**

NOM DE L'ELEVE : PRENOM :

Date de Naissance :

Adresse :

Téléphone portable : Courriel :@.....

Etudes musicales antérieures : Instrument : / Nombre d'années:

Pour les élèves mineurs :

COORDONNEES DU PERE

COORDONNEES DE LA MERE

Tél. domicile : Tél. domicile :

Tél. bureau : Tél. bureau :

Tél. portable Tél. portable :

Contact pour la facturation : Nom : Téléphone :

Adresse courriel :@.....

Cocher le ou les cours sélectionnés :

Eveil musical **750 €** (30 cours d'une heure)

Nid d'instruments **950 €** (30 cours d'une heure)

Formation musicale & Ensemble vocal – Jeunes **800 €** (30 cours d'une heure)

Cours collectifs de piano, guitare ou violon au forfait **1 500 €** (30 cours d'une heure)

Ensemble vocal – adolescents & adultes **1 200 €** (30 cours d'une heure)

Cours collectifs de piano, guitare ou violon à l'heure **55 €/h par élève**

Cours collectifs de chant – musiques actuelles à l'heure **55 €/h par élève**

Lieu des cours :

Jour et heure :

ORGANISATION ET MODALITES DE REGLEMENT DES COURS COLLECTIFS AU FORFAIT

- Les frais d'inscription annuels de 120 € TTC par élève sont payables par virement ou chèque libellé à l'ordre d'Allegrgia remis avec le dépôt du dossier d'inscription.
- Les cours ont lieu aux dates et heures communiquées à l'élève lors de l'inscription. En cas de doute, merci de vous référer à notre site internet.
- **Il est impossible de rattraper les cours en cas d'absence de l'élève, quelle que soit la raison de celle-ci.**
- Le **forfait annuel** correspondant au cours choisi **n'est pas remboursable**, même au cas où l'élève déciderait d'interrompre l'enseignement en cours d'année.
- Vous avez le choix entre deux modalités de règlement du forfait annuel :
 - Au comptant par virement ou chèque libellé à l'ordre d'Allegrgia remis avec le dépôt du dossier d'inscription.
Un rabais de 5% est alors pratiqué sur le forfait indiqué pour tout règlement avant le 15 Juillet 2018.

Montant du cours avec cette option :€
payé par chèque n°....., tiré sur.....
 - En deux montants égaux payés par prélèvement bancaire le 17 septembre 2018 et le 1^{er} février 2019. *Merci de remplir obligatoirement le mandat de prélèvement SEPA joint et de fournir un RIB.*

Je reconnais avoir pris connaissance des tarifs et des conditions de fonctionnement ci-dessus et m'engage à les respecter.

Date Signature, précédée de la mention manuscrite « lu approuvé » :

Pour nous aider à mieux répondre à vos besoins, nous vous remercions de compléter les questions suivantes :

- Etes-vous intéressé par les ateliers pendant les vacances scolaires ?
- Si oui, lesquels ?
- Comment avez-vous connu Allegrgia ?
- Autres remarques et suggestions :